



---

Textes rédactionnels et annonces associatives doivent nous parvenir au plus tard le 1<sup>er</sup> lundi du mois de parution.

<b>Heures d'ouverture</b> du bureau de la Mairie :	Lundi et mercredi de 8 h à 12 h et vendredi de 13 h à 16 h Tél : 03 88 08 94 06 – Télécopie : 03 88 08 57 59 Courriel : mairie@stotzheim.fr
<b>Permanence</b> du Maire :	Lundi soir de 19 h à 20 h
Réunion du <b>Conseil Municipal</b> :	1 <sup>er</sup> lundi du mois à 20 h
Heures d'ouverture de la <b>bibliothèque</b> :	Mercredi de 17 h à 18 h 30 et vendredi de 19 h à 20 h 30
Heures d'ouverture de la <b>déchetterie</b> de Barr : (Tél : 03 88 08 24 64)	Lundi, mercredi, vendredi et samedi (sauf jours fériés) de 8 h 45 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00
<b>TAXI CO</b> :	Réservation 24 heures à l'avance au 03 88 08 28 46
Urgences <b>Eau et Assainissement</b> :	Tél 24 h/24 h : 03 88 19 97 09
Ramassage des <b>poubelles jaunes</b> :	Semaines impaires - <b>Prochaines collectes le jeudi 29 avril,</b> <b>samedi 15 mai (ascension) et le jeudi 27 mai</b>
<b>Société Protectrice des Animaux</b> à Lièpvre :	03 89 58 90 03

---

## Des nouvelles du 45e anniversaire du jumelage entre Stotzheim et Ortenberg...



Les préparatifs pour la fête du jumelage qui aura lieu **le dimanche 27 juin 2010** avancent...

Vous avez pu observer le **magnifique panneau** réalisé par Dominique Burg pour cette occasion (cf photo ci-contre). Un exemplaire a été suspendu sur le mur de la mairie en attendant le jour J. En tout, 4 panneaux identiques sont prêts pour être placés aux entrées du village.

*Tous les habitants de Stotzheim et d'Ortenberg sont cordialement invités à participer à cette rencontre qui célèbre l'amitié entre nos deux communes.*

Vous trouverez dans les pages de ce bulletin municipal le **programme des festivités** ainsi qu'un **bulletin-réponse** pour la **réservation des repas** si vous souhaitez manger dans la salle des fêtes ce jour-là (à retourner à la mairie avant le 28 mai, accompagné de votre règlement).

Toutes les associations du village sont volontaires pour participer à cet événement d'envergure. Les écoliers, enseignants et parents d'élèves assureront également une animation.

Merci dès à présent à tous les bénévoles qui vont s'investir.

Nous espérons vivement vous compter parmi nous lors de cette manifestation !

J. M. KOENIG  
Maire

# RECTIFICATIF DES DÉLIBÉRATIONS DU 1<sup>ER</sup> MARS 2010

## PRÉSENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2009

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- APPROUVE le Compte Administratif de l'exercice 2009 de la Commune arrêté comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>401 440,37 €</b>	<b>513 596,28 €</b>
Excédent fonctionnement 2008 reporté (002)		228 112,73 €
Virement entre sections (023)	275 469,00 €	
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>367 952,56 €</b>	<b>273 946,07 €</b>
Déficit investissement 2008 reporté (001)	127 892,70 €	
Virement entre sections (021)		275 469,00 €

### Section de fonctionnement

Dépenses	401 440,37 €
Recettes	741 709,01 €
<b>Résultat comptable de l'exercice</b>	<b>340 268,64 €</b>

### Section d'investissement

Dépenses	495 845,26 €
Recettes	273 946,07 €
<b>Déficit de financement</b>	<b>221 899,19 €</b>

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14 voix pour

Le Maire a quitté la salle et n'a pas participé au vote

## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 mars 2010

N° 1

### AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION 2009

- Après avoir entendu le compte administratif de l'année 2009,
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2009,
- Vu le résultat d'exécution du budget principal et des budgets annexes de la Commune,
- Constatant que le résultat d'exécution du budget principal et des budgets annexes de la Commune présente un déficit d'investissement de 221 899,19 €,
- Considérant qu'il y a lieu d'utiliser le résultat d'exploitation en priorité pour compenser ce déficit,

le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- DÉCIDE d'affecter ce résultat comme suit :

. affectation en réserves au compte 1068 :	221 899,19 €
. report en fonctionnement au compte 002 pour le solde :	118 369,45 €
. report en investissement au compte 001 :	221 899,19 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2010 POUR LES TAXES DIRECTES LOCALES**

- Vu les bases d'imposition notifiées par les services fiscaux pour l'exercice 2010,
- Vu la réforme de la taxe professionnelle au 1<sup>er</sup> janvier 2010,
- Considérant que les allocations compensatrices accordées par l'État ont augmenté par rapport à l'exercice précédent,
- Considérant que la diminution des recettes ne peut être compensée par une augmentation des taxes et qu'il est préférable d'ajuster les projets aux revenus disponibles,

**le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- DÉCIDE de ne pas modifier le taux des taxes locales,
- VOTE les taux suivants pour l'exercice 2010 :

Taxe d'habitation	5,68 %
Taxe foncière (bâti)	6,16 %
Taxe foncière (non bâti)	34,63 %

*ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX  
11 pour – 4 contre*

**PRÉSENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2010**

- Vu la délibération du 1<sup>er</sup> mars 2010 par laquelle le Conseil municipal a approuvé le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2009,
- Vu la délibération d'affectation du résultat d'exploitation de ce jour,
- Entendu la lecture détaillée article par article du Budget Primitif 2010 dont les éléments ont été communiqués aux Conseillers municipaux,

**le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- APPROUVE le Budget Primitif de l'exercice 2010 de la Commune arrêté comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>465 115,00 €</b>	<b>529 507,00 €</b>
<b>Excédent fonctionnement 2009 reporté (002)</b>		<b>118 369,45 €</b>
<b>Virement entre sections (023)</b>	<b>182 761,45 €</b>	
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>362 139,60 €</b>	<b>401 277,34 €</b>
<b>Déficit investissement 2009 reporté (001)</b>	<b>221 899,19 €</b>	
<b>Virement entre sections (021)</b>		<b>182 761,45 €</b>

Recettes de fonctionnement	647 876,45 Euros
Recettes d'investissement	584 038,79 Euros
<b>Total des Recettes</b>	<b>1 231 915,24 Euros</b>

Dépenses de fonctionnement	647 876,45 Euros
Dépenses d'investissement	584 038,79 Euros
<b>Total des Dépenses</b>	<b>1 231 915,24 Euros</b>

*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ*

**EMPLOIS SAISONNIERS**

- Vu la délibération du 1<sup>er</sup> mars 2010 par laquelle le Conseil municipal décide la création d'emplois saisonniers,
- Vu les candidatures reçues,

**le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- DÉCIDE de tirer au sort les candidats pour les emplois saisonniers :
  - \* du 1<sup>er</sup> au 30 juillet 2010 : Alizée SCHULTZ, domiciliée 14 rue d'Or à STOTZHEIM,
  - \* du 2 au 31 août 2010 : Angélique HUCHELMANN, domiciliée 27a route Romaine à STOTZHEIM,
- PRÉCISE que le travail consistera à entretenir le fleurissement de la Commune.

*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ***MODIFICATION D'UNE RÉGIE DE RECETTES : vente du livre « Un siècle en images »**

- Vu la délibération du 4 juillet 2005 instituant la régie de recettes destinée à l'encaissement du produit de la vente du livre « Un siècle en images »,
- Vu la délibération du 7 novembre 2005 par laquelle le Conseil municipal fixe les tarifs pour la vente du livre,
- Considérant que la Commune a acheté les 900 exemplaires et que ces livres appartiennent à la Commune,
- Considérant que le livre pourrait être offert comme cadeau lors de divers événements et manifestations,

**le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- AUTORISE le Maire à offrir comme cadeau le livre « Un siècle en images », lorsqu'il le jugera adéquat,
- PRÉCISE que tout livre offert devra être inscrit et décompté dans le fichier « stock »,
- CHARGE le Maire d'informer la trésorerie lorsqu'un livre sera offert pour mise à jour des données.

*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ***MODIFICATION DES TARIFS FIXÉS DE LA RÉGIE DE RECETTES : VENTE D'ENVELOPPES TIMBRÉES**

- Vu la délibération du 6 novembre 2006 créant la régie de recettes pour la vente d'enveloppes timbrées personnalisées,
- Vu la délibération du 6 novembre 2006 fixant les tarifs de vente des enveloppes timbrées personnalisées,
- Vu le procès-verbal de vérification de régie du 20 novembre 2009,
- Considérant qu'il est nécessaire de mettre à jour les tarifs des enveloppes timbrées vendues par cent,

**le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- MODIFIE les tarifs des enveloppes timbrées vendues par cent comme suit :

**64 € par cent (soixante-quatre euros)**

- DIT que la recette sera imputée au chapitre 70, article 70688 : autres prestations de services.

*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ***LE COMPTE RENDU INTÉGRAL DES DÉLIBÉRATIONS EST AFFICHÉ À LA MAIRIE**

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

## MAI

15/05/2010	Soirée Asperges	Salle des Fêtes	ACASL	20 h 00
16/05/2010	Conc. de pêche intersociétés	Étang de Stotzheim	Association de Pêche	11 h 00
22/05/2010	Lavage voitures		Stotz'riders team	
30/05/2010	Première Communion	Église	Paroisse	10 h 00

[Le calendrier des manifestations du Pays de Barr et du Bernstein est à la disposition du public à la Mairie.](#)

---

---

## AUTORISATIONS DES SOLS ACCORDÉES



### Déclaration préalable :

- Jean-Claude SPIELMANN : création véranda, 5 Impasse du Tabac
- L'Instant d'Évasion, Carmen CROMER: pose enseigne, 29 route Romaine
- Marie-Rose EHRHART, Nicole KIEFFER, Charlotte AMBERG, Odile KIEFFER : détachement lots, rue de Benfeld



---

---

## LOCATION LOGEMENTS COMMUNAUX

- Le logement situé au 1<sup>er</sup> étage du **8 Quartier Central à Stotzheim** (ancienne maison des sœurs) est vacant. L'appartement est composé de 4 pièces.  
**Loyer : 550 €**, charges non comprises (chauffage collectif au bois).
- Le logement situé au 1<sup>er</sup> étage du **32 route Romaine à Stotzheim** (au-dessus de l'école bleue) est vacant. L'appartement est composé de 3 pièces.  
**Loyer : 550 €**, charges non comprises (chauffage collectif au bois).

*Les personnes intéressées peuvent contacter directement la Mairie.*

---

---

## ÉCLAIRAGE PUBLIC– ÉCONOMIES D'ÉNERGIE



Afin de participer à l'effort global de réduction des consommations d'énergie et aussi limiter l'augmentation de nos charges, la commune va mettre progressivement en œuvre un programme d'extinction de certains points lumineux non indispensables entre 22 h 00 et 6 h 00.

L'équipement d'éclairage public dispose de 2 circuits dont l'un peut être éteint par un interrupteur horaire. Les points lumineux qui ne sont pas indispensables seront alimentés à partir de ce deuxième circuit et s'éteindront pendant une partie de la nuit.



---

---

## FERMETURE MAIRIE

La Mairie sera **fermée du 10 au 14 mai 2010 inclus.**

La Mairie réouvrira ses portes au public à partir du 17 mai 2010 à 8 h 00.

La permanence de M. le Maire reste inchangée et aura lieu tous les lundis soirs de 19 h à 20 h.

# FORMATIONS POUR LES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS DE 1<sup>re</sup> ET 2<sup>e</sup> CATÉGORIE

Le Training Club Canin d'Erstein et EDUCANIN organisent prochainement une formation, suite à la loi du 20/06/2008 concernant les propriétaires et détenteurs de chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie :

**Training Club : le 24 avril 2010 de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 16 h 30 au Training Club d'Erstein.**

**EDUCANIN : le dimanche 25 avril 2010 à OSTWALD.**

Pour tous renseignements complémentaires et inscriptions, vous pouvez contacter :



**Training club : Jean-Marie ROHMER : 03 88 98 93 89 – 06 07 17 72 14**

**EDUCANIN : Alain FREY : 03 88 01 99 20 – Patrick WEBER : 06 11 98 26 40**

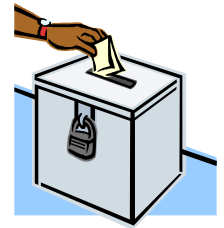
**ou Jérôme VAN-MAURCK : 06 66 42 39 54 - ou consulter [www.educanin.fr](http://www.educanin.fr)**

---

---

## ÉLECTIONS RÉGIONALES

Les prochaines élections régionales françaises ont eu lieu les **14 et 21 mars 2010** et ont renouvelé les **26 conseillers régionaux** de métropole et d'outre-mer.



### RÉSULTATS À STOTZHEIM

#### Résultats du 1<sup>er</sup> tour :

Nombre d'électeurs inscrits : 822

Nombre de votants : 402

Nombre de bulletins blancs : 13

- Liste *Centre Droit (Striby)*..... 4 voix
- Liste *Front National (Binder)*..... 42 voix
- Liste *Majorité Alsacienne (Richert)* ..... 196 voix
- Liste *Écologie Décroissante (Santiago)*..... 11 voix
- Liste *Alsace Démocrate (Wehring)* ..... 13 voix
- Liste *Alsace d'Abord (Cordonnier)* ..... 17 voix
- Liste *Europe Écologie (Fernique)*..... 55 voix
- Liste *Parti Socialiste (Bigot)*..... 36 voix
- Liste *NPA (Zimmermann)*..... 4 voix
- Liste *Lutte Ouvrière (Wostyn)* ..... 5 voix
- Liste *Alsace à gauche (Causer)*..... 6 voix

#### Résultats du 2<sup>nd</sup> tour :

Nombre d'électeurs inscrits : 822

Nombre de votants : 476

Nombre de bulletins blancs : 14

- Liste Front National (Binder) ..... 56 voix
- Liste Majorité Alsacienne (Richert) ..... 281 voix
- Liste Rassemblement Parti Socialiste et Europe Écologie Alsace (Bigot) ..... 125 voix

---

---

## PASSEPORTS ET CARTES D'IDENTITÉ

Nous vous informons que les délais actuels pour l'obtention d'un passeport ou d'une carte nationale d'identité ont augmenté.

Actuellement, et dans tout le département, ces délais sont **d'environ 5 semaines**, qu'il s'agisse d'une carte d'identité ou d'un passeport.



# FACTURATION DES ORDURES MÉNAGÈRES

Vous avez été destinataire d'un courrier du SMICTOM concernant la nouvelle redevance pour les ordures ménagères. Nous rappelons que **seul le bac gris sera facturé**, en fonction de deux critères :

- le volume du bac gris
- le nombre de jours où le bac est mis à votre disposition

Vous avez également reçu un spécimen de facture, pour mieux comprendre la nouvelle redevance incitative. Le prix TTC est calculé comme suit :

$$\left( \frac{\text{nombre de jours de mise à disposition du bac gris 1}}{365} \right) \times \text{prix unitaire annuel du bac gris 1}$$

+

$$\left( \frac{\text{nombre de jours de mise à disposition du bac gris 2}}{365} \right) \times \text{prix unitaire annuel du bac gris 2}$$

---

## REDEVANCE 2010

Prorata temporis = nombre jours de mise à disposition du bac gris / 365.  
Ce dernier est calculé avec 3 décimales

La Mairie reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.



---

---

## LE HAUT DÉBIT À STOTZHEIM

Dans le cadre de la Délégation du Service Public, Net67 a mis en place un réseau WiMAX permettant l'amélioration de l'aménagement numérique du territoire du Bas-Rhin. Le haut débit est donc distribué via le WiMAX, technologie hertzienne fonctionnant par ondes radio.

Vous pouvez d'ores et déjà contacter les Fournisseurs d'Accès Internet dont les coordonnées figurent ci-dessous afin de vous abonner au haut débit WiMAX, sous réserve d'éligibilité :

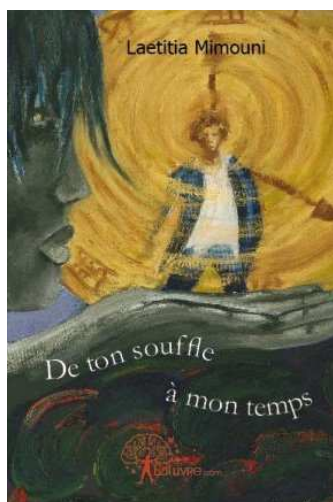
- WiBox : [www.wibox.fr](http://www.wibox.fr) 0 811 760 600
- Numéo : [www.numeo.fr](http://www.numeo.fr) 0 826 624 400
- Luxinet télécom : [www.luxinet.fr](http://www.luxinet.fr) 04 86 68 88 75

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter le service Net67 : au 03 88 79 30 09  
ou [contact@net67.fr](mailto:contact@net67.fr)

---

---

## ENVIE DE LIRE ?



Le premier roman de notre secrétaire de mairie, Laetitia MIMOUNI, est paru.

« De ton souffle à mon temps » est une histoire mêlant fantastique, magie et amour.

Il est actuellement disponible en vente en ligne sur [www.edilivre.com](http://www.edilivre.com) ou [www.amazon.fr](http://www.amazon.fr) :

« Coralie BRIDSON, jeune étudiante en droit, mène une vie commune aux jeunes filles de son âge... jusqu'au soir de son anniversaire, où une rencontre déterminante bouleversera sa vie... Est-ce son ancien petit ami, son grand amour, qui réapparaît soudain dans sa vie, ou cet homme étrange, antipathique, qui disparaît dans le brouillard d'une ruelle sombre ? Coralie suivra une aventure qui changera ses idées sur la vie, ses croyances, ses convictions, ses espérances et ses rêves ... ».

# Le Printemps

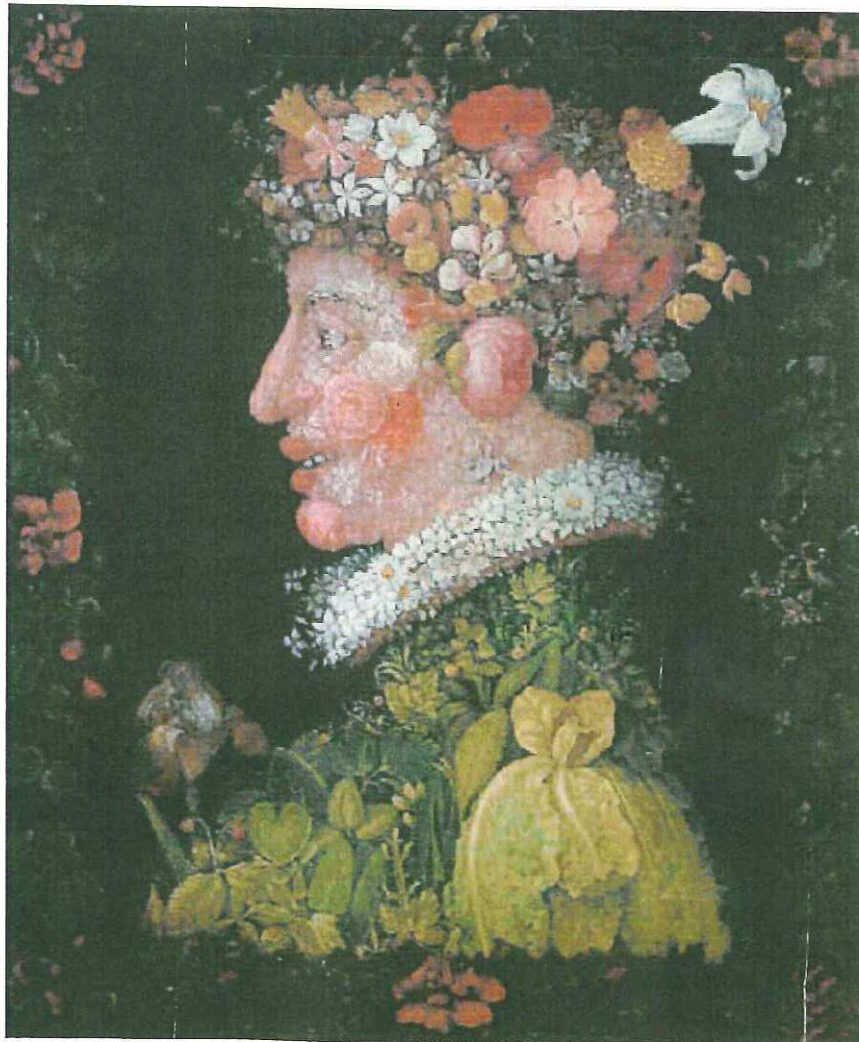
Après tout ce blanc vient le vert,  
Le printemps vient après l'hiver.  
Après le grand froid le soleil,

Après la neige vient le nid ,  
Après le noir vient le réveil,  
L'histoire n'est jamais finie.

Après tout ce blanc vient le vert,  
Le printemps vient après l'hiver,  
Et après la pluie le beau temps.

Claude Roy

*Farandoles et fariboles*



*Le Printemps - Peinture - Guiseppe Arcimboldo - (1573)*